

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 21 février 2020

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/02/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 6

Présents : Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND

Votants: 5

Pour: 5

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI

Abstentions: 0

Absents: Jean-Paul BOUFFIER, Yannick BOYER, Michel PHILIP

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Budget Commune : Vote du Compte Administratif 2019. - DE_2020_002

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SARLIN José

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par SARLIN José après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	4 402.15			189 722.97	4 402.15	189 722.97
Opérations exercice	306 846.39	258 963.66	483 140.47	487 741.39	789 986.86	746 705.05
Total	311 248.54	258 963.66	483 140.47	677 464.36	794 389.01	936 428.02
Résultat de clôture	52 284.88			194 323.89		142 039.01
Restes à réaliser	46 400.00				46 400.00	
Total cumulé	98 684.88			194 323.89	46 400.00	142 039.01
Résultat définitif	98 684.88			194 323.89		95 639.01

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de

Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/02/2020
004-210402343-20200221-DE_2020_002-DE

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Venterol' and 'Département des Alpes-Haute-Provence'.

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/02/2020
004-210402343-20200221-DE_2020_002-DE